

Objectif écoquartiers : principes et balises pour guider les décideurs et les promoteurs

Guide servant à proposer des principes et des balises pour encadrer l'aménagement d'un écoquartier

Acteur : Vivre en Ville

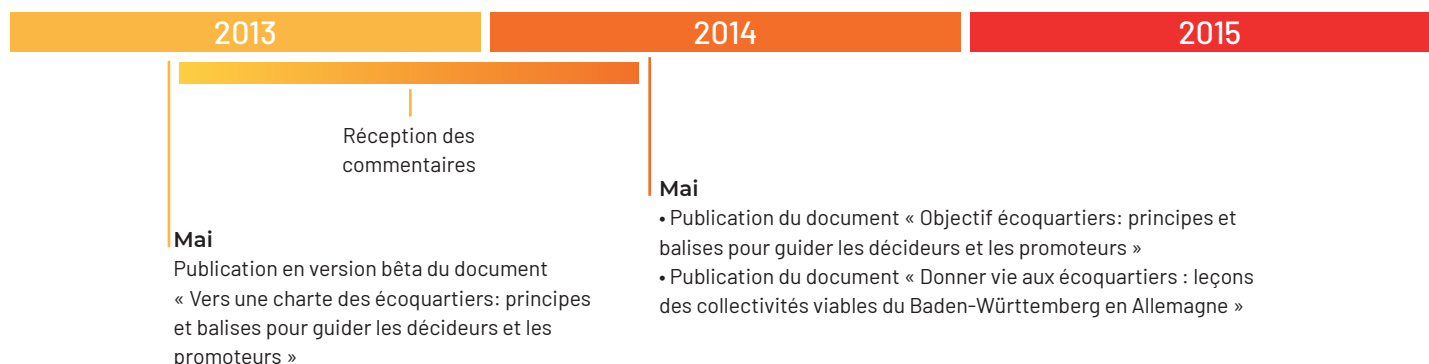
Année d'adoption : 2014

Principe d'application : Engagement volontaire

Territoire d'application : N/A

Lien vers l'outil : <http://objectifecoquartiers.org/>

Évolution chronologique



Description de l'outil

Le document « Objectif écoquartiers: principes et balises pour guider les décideurs et les promoteurs » est un guide de référence qui sert à proposer des principes et des balises pour guider l'aménagement d'un écoquartier. L'organisme Vivre en Ville y présente 33 principes pouvant guider la conception d'un écoquartier.

Publié en 2014, ce document est une version approfondie et bonifiée d'une première version publiée au printemps 2013 sous le titre « Vers une charte des écoquartiers: principes et balises pour guider les décideurs et les promoteurs ». Cette modification a été apportée à la suite des suggestions formulées par une cinquantaine de lecteurs. Pour Vivre en Ville, il s'agit d'un document évolutif qui « devra s'adapter aux changements de pratiques, aux nouveaux besoins et aux nouveaux périls » (p.3).

Un site internet (Objectifecoquartiers.org) accompagne le guide afin de présenter son contenu et d'ajouter, si nécessaire, de nouvelles informations. L'équipe de Vivre en Ville a également publié, en 2014, un document complémentaire intitulé « Donner vie aux écoquartiers : leçons des collectivités viables du Baden-Württemberg en Allemagne ». Il s'agit d'une publication qui présente les projets mis en place dans trois quartiers pour « inspirer le Québec dans l'élaboration de son propre modèle d'écoquartiers » (Vivre en ville 2020a., parag. 3).

Composantes générales de l'outil

Dans ce document, 33 principes sont présentés sous forme de fiches afin de guider les décideurs et les promoteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet d'écoquartier (figure 1). Parmi ceux-ci, 12 sont considérés comme des principes fondamentaux. Dans l'ensemble, 4 principes sont transversaux alors que 29 autres se déclinent en quatre échelles d'intervention : l'agglomération (5 principes), le quartier (9 principes), la rue (8 principes) et le bâtiment (7 principes). Pour Vivre en Ville, l'application de ces 29 principes doit s'inscrire dans une approche qui met de l'avant les 4 principes transversaux, soit 1- la réutilisation, la requalification et la revitalisation de l'existant, 2- l'équité, la solidarité et la démocratie, 3- l'aménagement écosystémique et 4- la résilience et l'adaptabilité.

Les 5 principes proposés à l'échelle de l'agglomération invitent les développeurs à avoir une réflexion d'ensemble sur l'insertion de l'écoquartier dans la dynamique de l'agglomération en apportant des réflexions plus précises sur les flux de déplacements, la protection des espaces naturels et agricoles, l'intégration harmonieuse du projet au sein de la ville et sa complémentarité avec l'existant.

À l'échelle du quartier, les 9 principes proposés visent à allier la compacité, la densité, la mixité (fonctionnelle et de types d'habitation) et la mutualisation des ressources, le tout distribué stratégiquement dans une trame perméable et connectée qui assure la proximité et l'accessibilité à l'ensemble des atouts du quartier. Le respect des plus hauts standards de gestion durable des chantiers est également mis de l'avant.

Les 8 principes à l'échelle de la rue invitent à repenser cet espace au-delà d'une simple infrastructure statique. Il est recommandé que la rue assure la priorité des modes actifs, assure le confort et la sécurité des usagers et offre des aménagements de qualité. De plus, il est recommandé de prendre en compte le gabarit des bâtiments sur la rue pour déterminer les largeurs de rues. Vivre en Ville encourage également la mixité verticale, la continuité du cadre bâti et la mutualisation des espaces de stationnement.

Enfin, les 7 principes à l'échelle du bâtiment invitent à réfléchir tant à la construction du bâtiment qu'à son apport en matière de qualité de vie, de convivialité des lieux et de mobilité durable. En plus de ceux visant à assurer le confort et à la qualité de vie des occupants et de ceux visant à réduire l'empreinte écologique et énergétique des constructions, Vivre en Ville propose des principes pour promouvoir la diversité architecturale et la qualité du cadre bâti, assurer l'ouverture sur la rue et intégrer des équipements favorables à la mobilité durable.

1 Liste des 33 principes (les 12 principes fondamentaux sont surlignés en gris)

DES PRINCIPES TRANSVERSAUX

- T.1 Optimisation des équipements et des infrastructures
- T.2 Équité, solidarité et démocratie
- T.3 Approche écosystémique de l'aménagement
- T.4 Résilience et adaptabilité

ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

- A.1 Consolidation et contiguïté de l'urbanisation
- A.2 Protection du territoire agricole
- A.3 Protection des milieux naturels
- A.4 Articulation de l'urbanisation et du réseau structurant de transport en commun
- A.5 Connexions et complémentarité

ÉCHELLE DU QUARTIER

- Q.1 Compacité et densité
- Q.2 Mixité des activités
- Q.3 Proximité et diversité de l'offre commerciale et de services
- Q.4 Perméabilité de la trame urbaine
- Q.5 Variété, qualité et distribution stratégique des espaces publics
- Q.6 Diversité des types d'habitation
- Q.7 Accessibilité au transport en commun
- Q.8 Continuité et efficacité du réseau cyclable
- Q.9 Gestion efficiente des ressources et des externalités

ÉCHELLE DE LA RUE

- R.1 Priorité aux déplacements actifs : la marche
- R.2 Priorité aux déplacements actifs : le vélo
- R.3 Réduction de la largeur des rues
- R.4 Apaisement de la circulation
- R.5 Qualité des aménagements publics
- R.6 Mixité verticale des activités
- R.7 Continuité du cadre bâti
- R.8 Réduction et optimisation des stationnements de surface

ÉCHELLE DU BÂTIMENT

- B.1 Confort et qualité de vie des usagers
- B.2 Bâtiment performant : sobriété et efficacité
- B.3 Bâtiment performant : stratégies bioclimatiques
- B.4 Récupération et production d'énergie
- B.5 Diversité architecturale et qualité du cadre bâti
- B.6 Ouverture sur la rue
- B.7 Équipements favorables à la mobilité durable

Contributions possibles à l'action sur les changements climatiques

Note: Aucun des outils analysés n'est expressément défini comme un outil d'adaptation aux changements climatiques. Cette section a pour but de souligner les exigences qui pourraient toutefois appuyer l'action sur les changements climatiques.

Pour Vivre en Ville, un écoquartier est avant tout un « milieu de vie le plus complet possible, qui réponde aux divers besoins d'une population variée » (p.7)(figure 2). Le guide indique qu'un quartier complet « assure la proximité des commerces et des services du quotidien, est accessible par des modes de transport viables et offre des espaces publics de qualité » (p.27). L'objectif d'un quartier complet, avec une diversité de fonctions, d'activités et de services à proximité des quartiers résidentiels, est une contribution possible à l'action climatique. Il s'agit à la fois d'un moyen de réduction des GES (accès à des destinations proches pour encourager les déplacements à pied, à vélo ou en transport collectif) et d'adaptation aux changements climatiques (la vulnérabilité aux vagues de chaleur est aggravée par l'absence de service et de commerce dans un quartier et les conditions de mobilité sont aggravées par l'absence de proximité des destinations locales lors de tempêtes ou conditions météorologiques difficiles).

Ensuite, Vivre en Ville encourage la valorisation des fonctions écologiques des espaces naturels, des sols et de la végétation, notamment dans une optique de réguler le climat (limiter les îlots de chaleur). À cet effet, l'organisme invite également les parties prenantes à se doter d'une stratégie de déminéralisation pour diminuer les îlots de chaleur. Elle souligne aussi d'autres services écologiques offerts par les espaces naturels et de la végétation comme la purification de l'air et des cours d'eau, l'apport en eau, la pollinisation, la productivité agricole et les activités touristiques et récréatives.

Afin de diminuer les « les problèmes d'îlots de chaleur urbains et de gestion des eaux de pluie » (p.47) aggravés par les stationnements de surface, Vivre en Ville propose plusieurs recommandations afin d'optimiser l'espace urbain, dont le regroupement des stationnements, la construction en structure et la diminution des cases de stationnement.

Enfin, six recommandations de ce document sont expressément liées « aux changements démographiques et économiques et aux risques naturels et climatiques » (p.17). Selon l'organisme, ces recommandations devraient être mis en oeuvre dans un écoquartier pour assurer sa résilience et son adaptabilité :





1. Prévoir et faciliter les changements de vocation
2. Assurer l'équilibre à long terme entre les revenus et les dépenses
3. Encourager l'alimentation de proximité et l'autonomie alimentaire, notamment par l'agriculture urbaine et périurbaine
4. Concevoir des aménagements et des infrastructures dont le design tient compte du climat hivernal, et utiliser des matériaux adaptés aux quatre saisons
5. Concevoir des aménagements et des infrastructures dont le design et les matériaux permettent une adaptation aux événements climatiques extrêmes
6. Privilégier les solutions qui ont les meilleures retombées à long terme aux solutions peu coûteuses à court terme

Les recommandations #4 et #5 sont celles les plus expressément liées aux changements climatiques. Le design urbain et l'aménagement hivernal peuvent contribuer à améliorer la convivialité des déplacements actifs en hiver, plus difficiles avec l'augmentation de la fréquence des redoux et des événements de gel-dégel avec les changements climatiques. Enfin, il est vrai que les extrêmes de températures vont s'accroître avec les changements climatiques. Dans la région de Montréal, on s'attend à une augmentation des fréquences, des durées et de l'intensité des chaleurs extrêmes (fréquence, durée, intensité) pour la saison estivale et une augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes de pluies très abondantes pendant l'automne et l'hiver. En plus des conséquences sur les infrastructures et le cadre bâti, ces événements soulèvent des enjeux de sécurité civile et de santé publique.

Ainsi, un écoquartier, ce n'est pas :

- ✗ strictement un développement immobilier avec des bâtiments écoénergétiques ;
- ✗ un îlot construit au cœur de la nature ;
- ✗ une vitrine de solutions technologiques à haute performance ;
- ✗ un bastion réservé à une population fortunée et isolé de ce qui l'entoure.

Au contraire, un écoquartier, ce doit être :

-  un milieu de vie le plus complet possible, qui réponde aux divers besoins d'une population variée ;
-  un quartier connecté à son environnement ;
-  l'occasion d'améliorer l'existant, pour le quartier lui-même et pour ses environs ;
-  des solutions structurantes et efficaces à long terme.

Un écoquartier a vocation à constituer un modèle d'urbanisation, qui assure la qualité de vie de ses résidents et permette de réduire considérablement l'utilisation des ressources naturelles, énergétiques et financières, durant sa construction et via le mode de vie de ses habitants.

Application de l'outil

Le Guide constitue un document de référence. Il ne mène à aucune certification et n'impose aucune démarche à suivre. Il peut être considéré comme un outil d'apprentissage et/ou un outil d'accompagnement. Vivre en Ville recommande à ces utilisateurs d'adapter son contenu aux spécificités de leur territoire et de leurs projets. De plus, Vivre en Ville encourage les développeurs à se doter d'un système d'évaluation en fonction des objectifs de départ et des résultats obtenus : « Le succès d'un projet d'écoquartier ne peut s'évaluer pleinement à partir des plans et des intentions de départ : c'est aux résultats qu'on juge un véritable écoquartier, et même aux résultats à long terme » (p.57).

Sources

Vivre en Ville. s.d. « Outils sur les écoquartiers. » Vivre en ville. Page web consulté le 22 juillet 2020a. <https://vivreenville.org/notre-travail/outils-sur-les-ecoquartiers.aspx>.

Vivre en Ville. « ObjectifEcoquartiers.org : 33 principes pour mieux planifier les écoquartiers. » Objectifecoquartiers.org. Site internet consulté le 22 juillet 2020b. <http://objectifecoquartiers.org/>.